

LOOK&FIN

Leader du crowdlending
en Belgique



/ Dynamisez votre épargne en prêtant à des PME

Avertissement :

Communication à caractère promotionnel : prêter à des PME présente un risque de perte en capital. Pour les personnes physiques résidentes fiscales belges les intérêts perçus sont soumis à un précompte mobilier libératoire de 30%.



► A propos de
LOOK&FIN

1^{ère}

plateforme Leader
agrée PFA (FSMA)

200

millions euros investis

50 000

membres

15 m€

intérêts versés

+5%

rendement moyen de la
plateforme

INTRODUCTION

Le crowdlending, une classe d'actifs attractive pour les investisseurs

Le crowdlending - littéralement le prêt via la foule - est l'une des composantes du financement participatif. Ce placement reconnu permet aux investisseurs particuliers de prêter leur épargne de manière utile et rentable à des PME de leurs choix qui sont à la recherche de fonds pour financer leurs développements. En échange de son prêt le prêteur va percevoir un rendement.

Comment ça marche ? Qui peut prêter et quelles sont les conditions, les frais ? Quels rendements puis-je espérer et pour quels risques ? A qui prête-t-on son épargne ? Pourquoi ce placement rencontre-t-il autant de succès ? Ce placement est-il reconnu, est-il sous la surveillance des autorités ? Est-ce un placement socialement responsable ? Quel est l'expertise de Look&Fin sur cette classe d'actifs ?

Look&Fin, la plateforme leader du crowdlending en Belgique, vous répond en détails sur chacun de ces points afin de vous apporter un éclairage complet sur le crowdlending, un placement financier installé et qui fait ses preuves depuis plus de 10 ans.

En 10 ans d'existence, Look&Fin a financé au travers de sa plateforme plus de 500 PME de tous secteurs d'activité pour un total de près de 200 millions €. Elle a déjà remboursé à ses prêteurs près de 110 millions € dont 14 millions € d'intérêts.

/ Le financement des PME belges

Look&Fin finance depuis l'origine des PME implantées dans les trois régions du pays. Les régions belges détiennent en effet un terreau riche de PME rentables et en croissance. La plateforme propose également pour apporter une plus large diversification, une offre avec des PME françaises, luxembourgeoises et monégasques.

La plateforme a ainsi financé des PME comme le chocolatier *Pierre Marcolini*, *Balls&Glory*, *Australian Ice Cream*, *Dandoy*, *Moneytrans*, *Les marchés bio couverts The Barn*, *IdemaSport*, *Le Groupe*

IMG (holding des énergies solaires de Laurent Minguet), *Catana Group* (les catamarans) ou bien encore les promoteurs *Brody*, *Cores* et *Wilhelm* en Belgique, *Les Groupes Réalité* et *Provence Valorisation* en France. Parmi les entreprises belges accompagnées, certaines ont été financées dans le cadre des dispositifs régionaux *Prêt Proxi* (Bruxelles), *Prêt Coup de pouce* (Wallonie), et *Winwinlening* (Flandres) permettant aux prêteurs de bénéficier d'intérêts, de crédits d'impôt (*Prêt Balanced B+*) et d'une garantie de la Région de 40 ou 30% sur leur capital placé.



“ Une plateforme de prêts participatifs et de financement qui est extrêmement rigoureuse dans la sélection des projets à financer. Chaque projet est expliqué en détail, chiffres et indicateurs à l'appui. On a donc la possibilité de choisir de financer des projets en connaissance de cause. Je recommande.

Elias B.

SOMMAIRE

A. **Le crowdlending: un placement attractif pour les investisseurs**

- | | |
|--|---|
| 1. Vos premiers pas en crowdlending |  p. 7 |
| 3. Un placement incluant une responsabilité sociétale |  p. 9 |
| 4. Qui peut faire des placements via le crowdlending ? |  p. 10 |
| 5. Rendements et sûretés |  p. 11 |
| 6. Risques et diversification d'un portefeuille |  p. 13 |

B. **Le crowdlending: un mode de financement pour les PME**

- | | |
|---|---|
| 1. Pourquoi les PME font-elles appel au crowdlending pour obtenir un crédit ? |  p. 17 |
| 2. Que finance-t-on ? A qui prête-t-on son épargne ? |  p. 18 |

C. **Le marché du crowdlending et son développement**

- | | |
|---|---|
| 1. Le marché du crowdlending : les origines du succès et taille du marché en 2022 |  p. 21 |
| 2. Le crowdlending, une activité réglementée |  p. 22 |

D. **Look&Fin, leader du crowdlending en Belgique.**

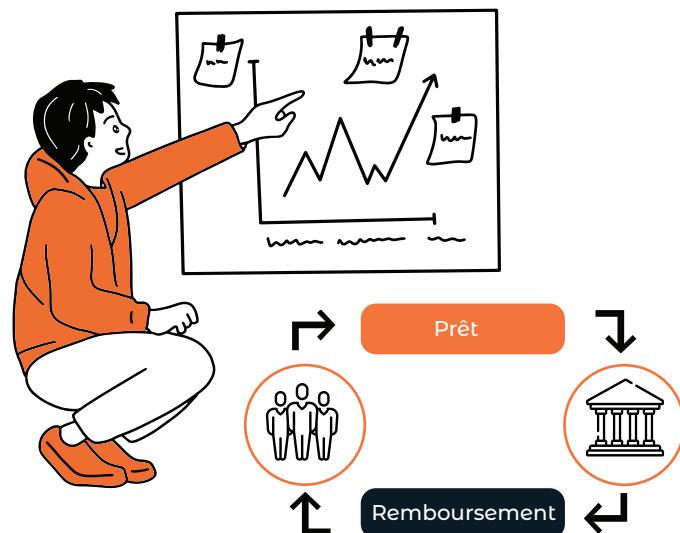
- | | |
|---|---|
| 1. Les performances de Look&Fin, leader du crowdlending en Europe et un leader européen |  p. 25 |
| 2. 1.2.3 prêtez |  p. 26 |
| 3. Une équipe à votre écoute |  p. 29 |
| 4. Contacts |  p. 31 |

A. LE CROWDLENDING : un placement attractif pour les investisseurs

1 Vos premiers pas en crowdlending

De plus en plus connu du grand public, le **crowdlending** est un placement attractif dans l'univers des placements financiers. Celui-ci offre des rendements annuels entre 4% et 13%. Une performance particulièrement intéressante si on la compare à celle des comptes d'épargne ou des produits Branche 21, les 2 placements préférés des belges.

Le crowdlending est aussi un placement simple à comprendre : vous prêtez votre épargne à des PME que vous choisissez vous-même en échange d'un rendement. Tous les secteurs d'activité sont concernés : industrie, commerce, transports, services ou encore l'immobilier afin de répondre à toutes les préférences en matière de placement.



Le crowdlending consiste à permettre à un investisseur de prêter directement à une PME via une plateforme Internet moyennant des modalités de remboursement bien définies (maturité, taux d'intérêt, rythme des échéances).

/ Comment commencer à prêter ?

1 Inscrivez-vous en ligne gratuitement



2 Prêtez à des PME que vous sélectionnez



3 Percevez vos remboursements mensuels et intérêts sur votre compte bancaire



4 Suivez les performances de vos placements sur votre portefeuille en ligne

Le crowdlending permet aux particuliers de prêter directement aux PME via une plateforme. Commencer à prêter est très simple : il suffit de s'inscrire sur la plateforme pour commencer à recevoir les opportunités d'investissement. Le candidat investisseur recevra ainsi une **note d'analyse détaillée** présentant la PME ainsi que les caractéristiques du prêt (taux d'intérêt, maturité, sûretés,...)

Placer son épargne via une plateforme de crowdlending est généralement **gratuit**, sans frais d'entrée ni de gestion. L'investisseur effectue ainsi directement ses placements et dispose ensuite d'un espace personnel en ligne où il peut se connecter à tout moment pour suivre l'évolution de son portefeuille et les remboursements de chacun de ses prêts.



Investir avec Look&Fin

Facile

Investissez en 3 clics

Rentable

Visez des rendements de 4% à 13%

Gratuit

Percevez 100% des intérêts payés par l'emprunteur



Informations communiquées aux investisseurs

Chaque dossier mis en financement est accompagné d'une analyse financière et qualitative détaillée et présente les raisons pour lesquelles l'entreprise souhaite bénéficier d'un crédit.

Secteur dans lequel l'entreprise est active

Entreprise financée

Garantie exceptionnelle octroyée à l'investisseur

4Retail
Commerce/distribution

100% financé

200 000 € financés / 200 000 €

Dossier à capital assuré ⓘ A+

Taux d'intérêt annuel brut ⓘ 3,2%

Durée du prêt 48 mois

Pourcentage du montant total déjà récolté

Montant déjà récolté auprès des investisseurs

Classe de risque du dossier correspondant aux garanties assorties

Durée de l'emprunt

Rendement annuel du dossier

Montant total que l'entreprise souhaite emprunter

Accéder à la fiche descriptive du dossier et choisir le montant que vous voulez prêter

Capital assuré

Découvrir le projet en détail

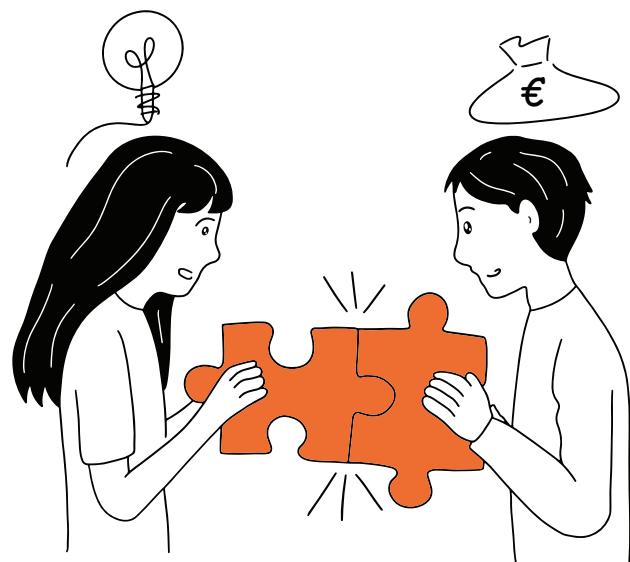
4Retail BV est spécialisée dans la vente de produits alimentaires à des clients tels qu'Aldi, Delhaize, Colruyt ou Albert Heijn. La société qui réalise un chiffre d'affaires de 5,9 millions € et un EBITDA de 520 000 € (0%) souhaite emprunter 300 000 € pour financer le lancement de son concept Nobi, une formule de restauration rapide offrant des repas quotidiens faits à la main et des jus frais. Emprunt avec une franchise en capital. ⓘ Aucun prospectus ni note d'information ne sont publiés.

2

Un placement incluant une responsabilité sociétale

L'intérêt du crowdlending est qu'il permet de redonner du sens à son épargne tout en la faisant fructifier.

La plupart des placements financiers sont souvent peu transparents et difficiles à comprendre. Or les particuliers souhaitent redonner du sens à leurs placements, savoir où va concrètement leur argent. Avec le crowdlending, **vous choisissez à qui vous voulez prêter votre argent et selon vos valeurs**. Vous pouvez par exemple prêter uniquement à des entreprises de votre région et ainsi soutenir l'économie locale. De plus, le contrat est transparent car vous savez précisément à qui vous prêtez, pour combien de temps et en échange de quel rendement. Le crowdlending **est ainsi par nature une activité socialement responsable**.



Celle-ci s'inscrit sur le long terme et permet de contribuer au développement de l'économie réelle et locale, créatrice de valeurs et d'emplois. Look&Fin a par ailleurs créé un label impact visant à mettre en avant des PME ayant un impact positif sur l'une des trois grandes catégories "people", "planet" et "prosperity".



4

Qui peut faire des placements via le crowdlending ?

Toute personne physique majeure peut investir au travers d'une plateforme de crowdlending après que cette dernière ait réalisé les procédures standards de KYC (Know Your Customer) et de connaissance des risques. Par ailleurs, il s'agit d'un placement très accessible puisque le prêt minimum est de 100 EUR. A l'inverse, il n'y a généralement pas de montant maximal à placer par investisseur.

A noter que les investisseurs organisés en société peuvent également investir les liquidités de leur entreprise via une plateforme de crowdlending.

Pour les particuliers

Plus de 18 ans

À partir de 100€



Know you Customer

La connaissance du client ou KYC (Know Your Customer)

C'est la procédure que les entreprises réalisent pour vérifier l'identité de leurs clients conformément aux exigences légales et aux réglementations en vigueur. L'utilisation intensive des nouvelles technologies, des plateformes en ligne... a rendu nécessaire la définition de règles permettant de lutter contre la fraude en ligne, l'usurpation d'identité ou bien encore le blanchiment d'argent. La procédure KYC est un impératif légal et global pour tout type d'entreprise, comme les plateformes de crowdlending, qui souhaitent intégrer un utilisateur comme client.

La procédure de connaissance du client consiste donc à vérifier que le client est bien celui qu'il déclare être, pour pouvoir lui donner l'accès aux services ou produits qu'il souhaite souscrire et auxquels il veut accéder. Le client doit fournir des preuves légales et engageantes (copie d'un passeport en cours de validité, une preuve de résidence fiscale...) que l'entreprise va ensuite vérifier. Cette procédure peut se réaliser directement en ligne.

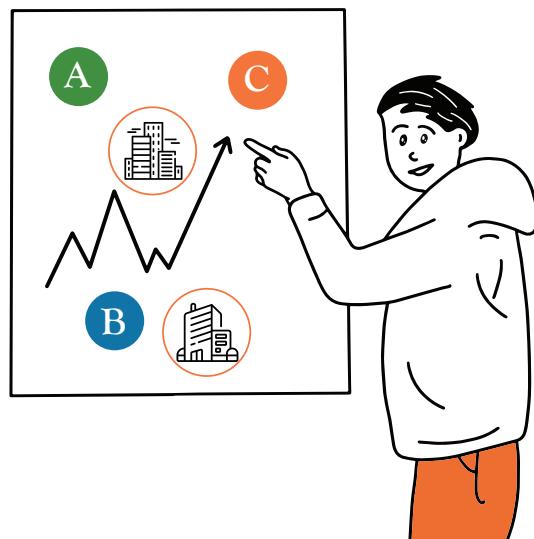
5

Rendements & sûretés

Afin de servir tous les profils d'investisseurs, de celui qui est averse au risque à celui qui recherche avant tout des rendements élevés, [Look&Fin regroupe les prêts qu'elle intermédiaire autours de 3 classes de risque](#) :

- Secured
- Balanced
- Dynamic

Chaque classe de risque reflète le type de sûreté (garantie) dont l'investisseur dispose sur son capital placé.



Rendements selon classes de risques



A

Secured



B

Balanced



C

Dynamic

Prêtez en bénéficiant d'une assurance sur votre capital ou de garanties hypothécaires

de 4% à 7,5% l'an

A+ Capital 100% assuré

A Garantie hypothécaire de 1^{er} rang

Dynamisez votre épargne tout en disposant d'une garantie publique ou de garanties hypothécaires

de 7,5% à 9% l'an

B+ Garantie publique sur 30% de votre capital

B Garantie hypothécaire de 2^{ème} rang

Visez la performance grâce à des prêts assortis de sûretés octroyées par l'emprunteur

de 9% à 13% l'an

C+ Gage sur créance et/ou fonds de commerce

C Caution, codébition, gage sur actions

Les prêts SECURED A sont principalement dédiés aux investisseurs avec un profil de risque **défensif** et permettent de placer l'épargne à des taux bruts entre **4% et 7,5%** l'an tout en bénéficiant d'une assurance sur le capital placé (en cas de défaut de l'emprunteur, l'assurance rembourse 100% du capital restant dû aux investisseurs) ou de garanties hypothécaires de **1^{er} rang**.

Les prêts BALANCED B varient entre **7,5%** et **9%** l'an et sont notamment dédiés aux investisseurs avec un profil de risque **équilibré**. Les investisseurs bénéficieront par exemple de garanties sur 30% de leur capital investi ou des garanties hypothécaires de **2^{ème} rang**.

Enfin, les prêts DYNAMIC C s'adressent aux investisseurs avec un profil de risque **dynamique** et permettent de placer l'épargne à des taux bruts entre **9%** et **13%** l'an.

Les modalités de remboursement des prêts peuvent être de 3 types:

- ① Le prêt avec **amortissement du capital** : durant toute la période de remboursement, vous percevez tous les mois le même montant. Cette mensualité se compose de votre capital et de vos intérêts.
- ② Le prêt avec remboursement du capital **in fine** (prêt **bullet**) : pendant toute la durée du prêt, seuls les intérêts vous sont payés mensuellement. Votre capital est quant à lui remboursé en une seule fois à l'échéance ;
- ③ Le prêt avec une **franchise en capital** : durant la période de franchise, typiquement durant les premiers mois du remboursement, seuls les intérêts sont payés. Ensuite, vous percevez des mensualités constantes comme c'est le cas pour les prêts avec amortissement du capital.

Les plus hauts niveaux de sécurité pour vos investissements

A+

Assurance

Vous disposez d'une assurance octroyée par notre partenaire Atradius. En cas de défaut de l'emprunteur, vous êtes indemnisé à 100% de votre créance.



A

Garantie hypothécaire de 1^{er} rang

Votre prêt est garanti par une hypothèque sur un immeuble qui est prioritaire sur d'éventuels autres créanciers.

Les dossiers A+ et A présentent les plus hauts niveaux de sécurité pour les investisseurs.

En cas d'incapacité pour l'emprunteur d'honorer ses échéances de remboursement, l'investisseur pourra être remboursé soit au travers de l'indemnité versée par la compagnie d'assurance soit via la réalisation de la garantie hypothécaire de 1^{er} rang.

6

Risques et diversification d'un portefeuille

Le risque principal du placement en crowdlending est que l'entreprise qui a souscrit à l'emprunt fasse défaut et ne soit plus en mesure de rembourser le montant dû.

Pour limiter ce risque de défauts, il y a d'abord le travail de sélection effectué par la plateforme en amont. Ainsi, lorsqu'une PME introduit une demande de prêt via la plateforme Look&Fin, les credit officers vérifient dans un premier temps si les critères d'éligibilité sont rencontrés. A titre d'exemple, l'entreprise doit disposer de minimum trois ans d'existence et afficher un résultat opérationnel (EBITDA en anglais) positif. L'analyse se base ensuite sur les 5 grands piliers suivants : le besoin de financement, la situation financière, le comportement de paiement, le management et l'actionnariat et enfin le marché sur lequel la PME évolue.

Look&Fin va ensuite plus loin; elle va demander à l'emprunteur d'octroyer de sûretés qui pourront être activées en cas de défaut de paiement afin de maximiser le montant qui sera remboursé aux investisseurs.

Une fois l'ensemble de cette analyse effectuée en interne, les dossiers se voient attribuer un rating de A+ à C reflétant les sûretés octroyées et le rendement proposé.

”

Seuls 2% des demandes de crédit des entreprises sont finalement proposées en financement aux investisseurs.



L'importance de la diversification

Au-delà du travail de sélection effectué par Look&Fin, l'investisseur peut lui aussi agir pour limiter ses risques. Il reprend alors pour lui l'adage “ne pas mettre ses œufs dans le même panier” en diversifiant de manière homogène ses placements dans des secteurs et des classes de risque différents.

Les 3 clés pour bien diversifier son portefeuille de prêts sont les suivantes : le nombre de prêts, l'harmonisation des montants prêtés et la diversification des classes de risque.

/ Le nombre de prêts

La première étape consiste à définir une enveloppe globale à allouer au crowdlending et à répartir cette dernière de manière optimale sur plusieurs PME. Un portefeuille présentant un bon taux de diversification est composé de plus de 40 prêts.

Exemple :

Pour 20.000 € à placer en crowdlending, investissez cette somme sur 40 PME, soit 500 € par dossier. En cas de défaut, celui-ci aura ainsi un impact limité sur le rendement global de votre portefeuille. A l'inverse si vous placez cette même somme sur 1, 5 ou 10 dossiers, l'impact d'un défaut sera plus important sur votre performance globale.



Diversifiez votre portefeuille en visant d'investir dans 40 PME différentes

/ L'harmonisation des montants prêtés

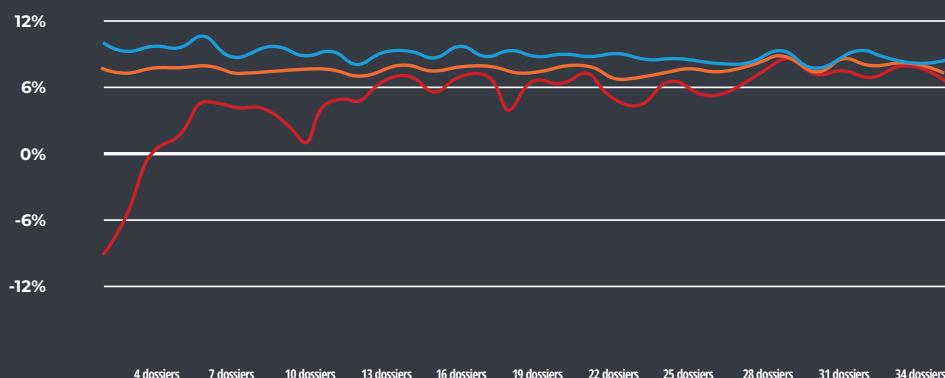
Au fur et à mesure que des dossiers vous sont proposés, investissez une quote-part de votre enveloppe globale dans chaque dossier. Ne prêtez pas plus de 2,5% de votre portefeuille sur un seul dossier : en effet, une exposition trop importante sur un dossier accroît également le risque de perte.

Le crowdlending doit être considéré comme une classe d'actifs à part entière qui requiert de l'investisseur la mise en place d'une stratégie d'investissement correspondant à son profil de risque.

Rendement de nos prêteurs en fonction de leur degré de diversification

Rendements des portefeuilles les plus performants et les moins performants en fonction du nombre de prêts réalisés sur la plateforme.

- Portefeuilles les plus performants
- Portefeuilles les moins performants
- Moyenne des portefeuilles



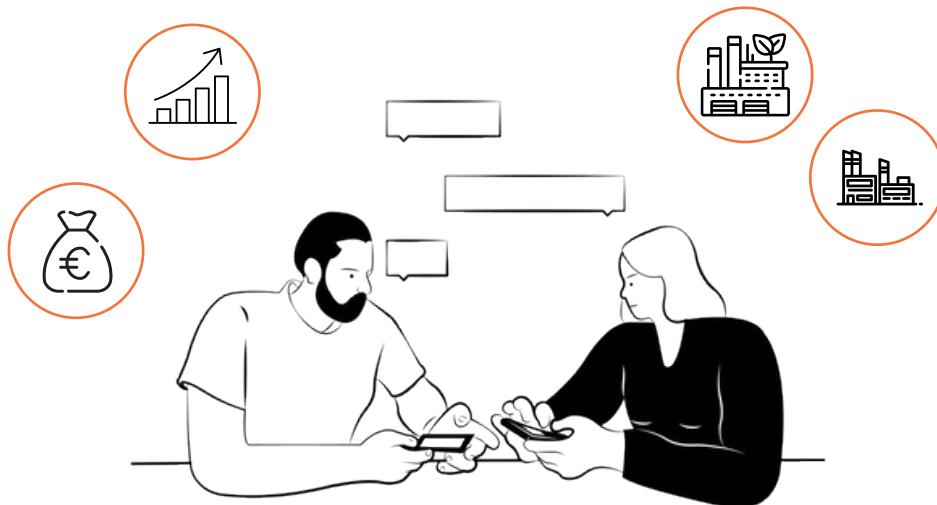


**200M€ investis dans les entreprises
belges depuis 2018**

B. LE CROWDLENDING comme mode de financement pour les entreprises

1

Pourquoi les PME font-elles appel au crowdlending pour obtenir un crédit ?



Les PME ont principalement recourt au crowdlending pour les 3 raisons suivantes :



/ Un gain de temps



/ Un financement complémentaire au crédit bancaire



/ Un taux d'emprunt attractif

Chez Look&Fin, les PME peuvent emprunter à partir de 1,5% l'an fixe sur une maturité de 12 à 60 mois. Il s'agit de l'un des taux les plus attractifs sur le marché à l'heure actuelle.

Les emprunts souscrits via une plateforme de crowdlending permettent de réaliser un effet de levier auprès des banques et éventuellement compléter une enveloppe globale recherchée.

Rappelons également que les plateformes de crowdlending couvrent des besoins de 50.000€ à 5 millions € ce qui permet de répondre à la grande majorité des besoins qu'ont les PME.

Les entreprises font appel au crowdlending car ce mode de financement alternatif leur permet notamment de gagner du temps : l'ensemble du processus de sélection des entreprises est digitalisée et les plateformes qui sont des Fintechs (entreprises alliant finance et technologie) automatisent une partie des process avant de procéder à une analyse détaillée du candidat qui répond aux critères de sélections initiaux. C'est en quelque sorte l'ubérisation du crédit pour les entreprises. Les accords de crédit peuvent être rendus en 2 semaines ce qui est particulièrement rapide sur le marché du crédit.

2

Que finance-t-on ? A qui prête-t-on son épargne ?

Chez Look&Fin, les entreprises financées sont actives dans tous les secteurs économiques (commerce, distribution, industrie, Services B2C ou B2B, Energies, Transports, technologies...) bien que certains secteurs d'activité peuvent être exclus pour des raisons éthiques. Tous les types de besoins peuvent également être financés : besoin en fonds de roulement, trésorerie, croissance interne ou externe, investissements corporels ou incorporels, restructuration de dette...

Les entreprises Start-up ne sont généralement pas financées via le crowdlending. Pour être sélectionnées, les entreprises candidates doivent répondre à différents critères d'éligibilité tels que disposer d'un historique commercial et de capacités de remboursement en ligne avec leurs besoins.

Look&Fin analyse plus de 150 points de contrôle pour chaque PME qui introduit une demande de financement. Résultat : seules 8 demandes de financement sur 1.000 sont approuvées. La sélection des PME est la priorité numéro 1 de Look&Fin. En effet c'est la qualité des entreprises sélectionnées qui fait le succès de Look&Fin depuis 10 ans et qui lui permet de disposer d'une communauté d'investisseurs fidèle.

NB : Parmi les nombreux secteurs d'activité financés via la plateforme Look&Fin, l'un d'entre eux ressort en particulier ces 5 dernières années, il s'agit du secteur immobilier. Look&Fin a donc mis en place une méthode de sélection adaptée à ce secteur qui présente des particularités qui lui sont propres.

LOOK&FIN



150 points de contrôles

Pré-analyse par
intelligence artificielle

Comité crédit

8 dossiers approuvés
sur 1000 demandes



Répartition du financement

64%

Immobilier

36%

PME tous secteurs



"Moins de 2% des demandes de crédit sont finalement proposées aux investisseurs de Look&Fin"

"Le secteur de l'immobilier est très recherché par les investisseurs de Look&Fin. C'est une valeur refuge couplée à une valeur d'usage dans les contextes d'instabilité économique"

/ La particularité du financement du secteur immobilier

Le succès du crowdlending auprès des promoteurs et autres professionnels de l'immobilier vient du fait que ce mode de financement leur est particulièrement utile. Il les aide à démarrer plus de projets immobiliers simultanément et ce financement leur permet de débloquer leurs crédits bancaires nécessaires au financement des projets. Ces facteurs ont un impact positif direct sur leur rentabilité.

Les entreprises immobilières candidates au crowdlending doivent répondre, quant à elles, au préalable à 3 critères de sélection : les promoteurs doivent avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans

la gestion de projets de promotion, un minimum de 5 projets menés à terme, dont 1 projet avec un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 millions €. Est également demandée une marge historique supérieure à 10%.

En termes de placement, le crowdlending immobilier offre un sous-jacent diversifié (profil du promoteur, type d'opération, région/pays, ...) qui plaît aux investisseurs. C'est aussi un secteur tangible qui permet de structurer des sûretés réelles sur des immeubles (inscription hypothécaires).

C. LE MARCHÉ DU CROWDLENDING et son développement

1

Le marché du crowdlending : les origines du succès et taille du marché en 2022

Les plateformes de crowdlending sont apparues après la crise financière de 2008 avec la vague "Fintechs". L'essor de ces plateformes coïncide avec la capacité réduite des banques pour servir le segment du financement des PME en raison des nouvelles exigences des règles de solvabilité (Bâle, Solvency). Cette nouvelle réglementation a en effet poussé les banques à faire des choix préférant se concentrer sur les acteurs de grande taille, plus rentables, au détriment des acteurs plus petits, les PME.

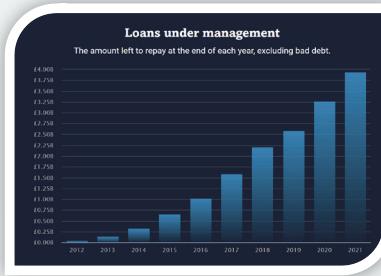
De plus, la faiblesse des taux d'intérêt qui ont marqué ces dernières années ont renforcé l'attrait de crowdlending et de la dette privée en général auprès des investisseurs publics et privés. Des données de Prequin montrent que les encours sous gestion

des fonds de dette privée en Europe (y compris au Royaume-Uni) ont atteint 350 milliards de dollars en 2021, un montant qui a triplé par rapport à l'année 2014 (115 milliards de dollars). Et 40% de ce montant serait du prêt en direct.

Si le marché global belge du crowdlending depuis sa création est estimé à plus ou moins 350 millions d'euros, ceux des marchés voisins sont quant à eux bien plus matures déjà.

En France, plus de 5 milliards d'euros ont été levés depuis 2015. Au Pays-Bas, 621 millions d'euros ont été levés rien qu'en 2021 tandis que le total des Assets Under Management au Royaume-Uni s'élevait en 2021 à plus de 4 milliards de livres.

Le marché du Crowdlending



Pays-bas 2021 vs 2020

De 280 mio€ à 621 mio€
+124%

UK 2021 vs 2020

Augmentation AUM
de 3,3 mia £ à 4 mia £
+124%

France 2021 vs 2020

+ 5 milliards levées depuis 2015
+84%

Le crowdlending, une activité réglementée

Depuis plusieurs années, les autorités financières encadrent le financement participatif. Des agréments nationaux propres à chaque pays pour réguler ce marché ont été mis en place et délivrés aux acteurs en conformité.

Depuis 2016, les plateformes actives en Belgique doivent être agréées et exercent leurs activités sous le contrôle de la FSMA, l'autorité des marchés belges. Seules les plateformes ayant obtenu cet agrément peuvent exercer.

En novembre 2021, un règlement européen est entré en vigueur afin de créer un statut réglementaire commun pour les prestataires de services de financement participatif en Europe (agrément appelé PSPF). Celui-ci vise à créer un cadre réglementaire harmonisé pour l'ensemble des plateformes de crowdlending implantées dans l'UE. Le marché s'ouvre donc à l'ensemble des acteurs qui obtiennent ce nouvel agrément. Concrètement, toute plateforme disposant de l'agrément européen peut désormais proposer ses services aux particuliers et aux entreprises de l'UE.

Les acteurs du crowdlending bénéficient également d'une reconnaissance forte au niveau des Etats en raison de leur utilité économique. Certains pays d'Europe ont fait appel aux acteurs du Lending digital dès le début de la crise du covid pour participer à la distribution des aides pour la relance, comme ce fut le cas en France avec le dispositif PGE ou en Belgique avec les dispositifs régionaux - le Winwinlening en Flandre, prêt coup de Pouce en Wallonie et le prêt Proxi à Bruxelles.





200M€ investis dans les entreprises belges depuis 2018

D. LOOK&FIN, LEADER DU CROWDLENDING EN BELGIQUE et son équipe au service des investisseurs

1

Les performances de Look&Fin, leader du crowdlending en Belgique et un leader européen

Avec près de 200 millions d'euros levés auprès de particuliers principalement belges, français et néerlandais en 10 ans pour 500 PME, Look&Fin est l'un des principaux acteurs du [crowdlending](#) en Europe Continentale. Les PME empruntent en moyenne 430.000€ et le délai moyen de financement est de 4 minutes.

Depuis la démocratisation du financement participatif dans les années 2010, la performance d'une plateforme a souvent été principalement associée à sa capacité à collecter des fonds. Look&Fin a, depuis l'origine, fait le choix d'orienter son positionnement sur la qualité des PME sélectionnées plutôt que sur une course aux volumes collectés.

Cette croissance maîtrisée permet à Look&Fin de rester le leader de son secteur non seulement en termes de volumes collectés mais également aussi en termes de montants remboursés et d'intérêts versés. Look&Fin peut démontrer ces performances sur un track record de 10 ans et est la seule plateforme en Belgique à bénéficier de cette longévité sans avoir changé d'ADN.

Sur la question des défauts, autre indicateur important de mesure de performance, Look&Fin prône également la transparence. Le nombre total des entreprises pour lesquelles les prêts qui n'ont pas été intégralement remboursés et dont la procédure de recouvrement est clôturée représente 1,4% des PME financées depuis 2018. Le taux moyen pondéré de recouvrement sur cette population d'entreprise s'établit quant à lui à 55%. Enfin, le taux global de défaut de la plateforme s'élève à 1,54% soit l'un des taux les plus faibles de toutes les plateformes de crowdlending en Europe.

Avec l'ouverture du marché à l'Europe en 2023, Look&Fin prévoit d'étendre son activité afin de poursuivre la sélection d'une offre encore plus diversifiée à ses prêteurs.

Look&Fin peut compter sur une communauté d'environ 50.000 membres fidèles. 60% des investisseurs ayant réalisé un premier prêt il y a 3 ans continuent à prêter régulièrement sur la plateforme. Leur fidélité et leur confiance depuis 10 ans est le meilleur indice de performance de la plateforme numéro 1 en Belgique.



50 000

membres



+5%

de rendement historique

“

Les dossiers mis en financement sur la plateforme sont financés en 4 minutes en moyenne, une preuve de l'intérêt et de la fidélité des investisseurs pour ce placement.

2

1,2,3 prêtez !

Vous savez désormais tout, ou presque, sur le crowdlending.

/ Alors, comment commencer à prêter chez Look&Fin ?

Deux possibilités s'offrent à vous pour vous constituer un portefeuille de prêts diversifiés : la façon “Crowd” ou “Premium”.



➤ Formule Crowd

Avec la formule Crowd, vous sélectionnez manuellement chaque PME, c'est la méthode premier arrivé premier servi !

En d'autres termes, vous venez sur la plateforme au moment de la mise en financement d'un dossier et décidez à ce moment du montant que vous voulez placer.

Attention, soyez alors à l'heure car en cas de retard, le dossier a de fortes chances d'être déjà entièrement financé. En moyenne, un dossier est financé en moins de 4 minutes sur la plateforme !

- Investissement manuel -

➤ Formule Premium

Avec la formule Premium, pas besoin de venir à l'ouverture des dossiers. Après nous avoir fait part de vos préférences d'investissement via un rapide questionnaire en ligne, nous vous constituons un portefeuille diversifié qui répond à votre profil de risque.

Pour pouvoir bénéficier de cette formule Premium, l'investisseur doit s'engager à verser un minimum de 20.000€ via la plateforme. Vous ne voulez pas investir dans un dossier que nous avons sélectionné pour vous? Pas de problème, vous pouvez alors vous rétracter de ce placement et nous vous proposerons un nouveau dossier plus tard.

- Investissement automatique -

**/ En moyenne, un dossier est financé
en moins de 4 minutes par les investisseurs de Look&Fin !**

Investissement
manuel

Investissement
automatique



Nos formules d'investissement

Formule Crowd

Sélectionnez
manuellement
chaque PME

Montant total à prêter

à partir de **100 €**

Prêts plafonnés

Oui

Formule Premium

Portefeuille constitué
Automatiquement

à partir de **20 000 €**

Accès prioritaire
aux dossiers

Non

Non

Constitution du
portefeuille

Manuelle

Oui

Frais d'entrée

Non

Automatisée

Frais de gestion

Non

Non

Non



LOOK&FIN

15 analystes financiers

Pour vérifier la qualité des dossiers proposés en financement à nos investisseurs

30 collaborateurs

Pour répondre à toutes les questions et besoins de nos investisseurs et emprunteurs

3

Une équipe à votre service

La team de Look&Fin est une équipe enthousiaste et solidaire composée de 30 personnes. L'équipe de direction est composée du fondateur et CEO, Frédéric Lévy Morelle et de son partner et COO Dominique Wroblewski. Avant de fonder Look&Fin, Frédéric a travaillé dans des fonds d'investissement en tant qu'Investment Manager. C'est lui qui pilote la stratégie d'investissement en s'appuyant sur les 15 analystes aux profils variés. Dominique est un serial entrepreneur. Il est l'un des fondateurs de la plateforme française d'e-commerce Grosbill qu'il a développée en tant que CEO jusqu'à un volume d'activité de 80 millions d'euros avant de la revendre au groupe Auchan. Il a

par la suite cofondé Yakarouler.com, spécialiste de la vente de pièces auto en ligne qui réalise près de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires. Dominique vient compléter l'ADN financier de Look&Fin par son expertise e-business et sa scalabilité opérationnelle. visionnaire, c'est lui qui pilote l'innovation chez Look&Fin et qui a développé la plateforme Look&Fin et l'ensemble de ses fonctionnalités.



Frédéric Lévy Morelle



Inez Keuterickx et Louise Dereymaeker



Dominique Wroblewski

/ Un service client dédié aux prêteurs

Afin de porter assistance aux prêteurs, notre service clients "Customer Happiness" est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 pour répondre à toutes vos questions. Inez est chargée des clients

néerlandophones et Louise des francophones. Ce sont elles aussi qui communiquent régulièrement avec les prêteurs pour les informer des différents événements concernant le suivi de leur prêts.



/ A tous ceux qui hésiteraient encore à se lancer dans l'aventure du crowdlending ?

Les derniers conseils de Monsieur W. un prêteur qui investit son épargne depuis 2012 sur la plateforme de crowdlending Look&Fin ! Un fidèle qui a déjà prêté à plus d'une cinquantaine de PME.

“

Pour ceux qui sont inquiets face à la notion de risques, je leur dirais de commencer avec le Prêt Secured A+ qui propose une assurance du capital placé, ils sont ainsi assurés de retrouver leur capital restant dû en cas de problème.

Ensuite je leur dirais qu'ils peuvent avoir confiance dans Look&Fin, ce sont des professionnels. Les notes d'investissement -qui sont structurées et complètes- expliquent très bien l'activité de l'entreprise, pourquoi la PME veut emprunter et quelle est sa situation financière. Les analystes attirent également l'attention sur les points d'alertes, là où cela pourrait aller mal. Pour moi, les règles sont claires : je sais à quoi m'attendre, ce que ça me rapportera et quand !

Avec 10 ans d'expérience à mon actif sur ce type de placement, c'est vrai qu'il y a des profils d'entreprises et des types de prêts qui me plaisent plus que d'autres. Mais ce que je garde en tête et privilégie avant tout, c'est de veiller à bien rester diversifié, également en termes de secteur.

4

Contact

/ LookandFin SA

Avenue Louise 475, B-1050 Bruxelles

BE 0846.783.769 - Agréé PFA (FSMA)

Tel : +32 2 529 59 69

LOOK&FIN

www.lookandfin.com

/ Vos contacts Customer Happiness :

Inez : Inez@lookandfin.com

Louise : Louise@lookandfin.com



Envie de découvrir les opportunités
de placement sans engagement ?

www.lookandfin.com